



## Soins aux personnes âgées

🕒 paru le 06/05/2020 • adapté au contexte belge francophone • dernière adaptation de contenu le 13/01/2022

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

### De quoi s'agit-il ?

La « gériatrie » est la spécialité médicale qui regroupe les soins spécifiquement destinés aux personnes âgées.

De nombreuses personnes âgées souffrent de différentes maladies en même temps. Il s'agit souvent d'affections chroniques : troubles de la mémoire, maladies cardiovasculaires, diabète ou encore séquelles de fracture de hanche récente.

Une prise en charge gériatrique en équipe, qui tient compte de l'ensemble des affections présentes, peut prolonger la vie des personnes âgées et leur maintien à domicile, parfois entrecoupé de courts séjours à l'hôpital.

### Que pouvez-vous faire ?

Il est important de garder 3 éléments en tête :

- chaque personne, y compris une personne âgée, devrait connaître ses droits en tant que patient et pouvoir participer activement à son parcours médical. Trop souvent, ces droits ne sont pas respectés. Des informations sont disponibles sur le site web [Respect Seniors](#) ;
- si la personne âgée le souhaite, il convient de penser à l'avenir dans le cadre d'une « planification anticipée de soins ». Des informations sont disponibles sur [cette page de la Fédération Wallonne des Soins Palliatifs](#) ;
- enfin, il est important que la personne âgée reste la plus active possible dans sa vie quotidienne.

Chaque patient peut décider lui-même de son traitement, y compris durant les dernières années de sa vie.

Parfois, les personnes âgées ne peuvent plus exprimer clairement ce qu'elles souhaitent. Dans ce cas, le conjoint, le compagnon ou une autre personne de la famille peut intervenir.

Si la personne âgée est encore capable de prendre ses propres décisions, si elle est capable d'exprimer sa volonté, elle peut désigner une « *personne de confiance* ». Elle peut aussi désigner à l'avance, oralement ou par écrit, un « *représentant* », pour le cas où elle ne serait plus capable de prendre ses propres décisions, que ce soit pour les affaires financières ou les décisions relatives à son traitement. Des informations sont disponibles sur [cette page du site web du SPF Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement](#).

Si la personne âgée devient incapable d'exprimer sa volonté sans avoir désigné à l'avance un représentant, le juge de paix le fera pour elle en nommant un « *administrateur de biens* ».

Une concertation régulière avec tous les prestataires de soins est indispensable pour organiser les soins de manière optimale, déterminer qui fait quoi, définir ce que la personne âgée souhaite et évaluer les aménagements à apporter dans l'habitation, par exemple pour [éviter les chutes](#).

### Que peut faire votre médecin ?

Les prestataires de soins impliqués établiront un plan de soins individuel avec la personne âgée. Ce plan de soins tient compte des souhaits de la personne âgée et des affections dont elle souffre.

Par exemple, il peut être nécessaire de décider dans quels cas la personne âgée ne sera plus opérée, hospitalisée, réanimée, etc. Ces décisions peuvent toujours être revues si les perspectives médicales s'améliorent ou si la personne âgée le désire. Toutes les décisions sont prises avec précautions et notées dans le dossier de santé.

Les prestataires de soins examineront également l'état nutritionnel et les médicaments de la personne âgée de très près. En effet, les personnes âgées réagissent différemment aux médicaments et développent plus facilement des effets secondaires.

### En savoir plus ?

- [Planification anticipée des soins - Déclaration anticipée – Fédération Wallonne des Soins Palliatifs](#)
- [Droits du patient – SPF Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement.](#)

*Vous cherchez une aide plus spécialisée ?*

- [Respect Seniors](#)
- [Fédération Wallonne des Soins Palliatifs](#)

### Sources

- [Guide de pratique clinique étranger 'Problématiques spécifiques aux soins à long terme des personnes âgées en centres de gériatrie' \(2010\), mis à jour le 04.08.2017 et adapté au contexte belge le 03.01.2018 – ebpracticenet](#)
- [Position paper 'Organisation des soins pour les malades chroniques en Belgique' \(2012\) – KCE – Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé](#)
- Ellis G, Whitehead MA, Robinson D, et al. Comprehensive geriatric assessment for older adults admitted to hospital: meta-analysis of randomised controlled trials. *BMJ* 2011;343:d6553